

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 13 Septembre 2012**  
**COMMUNE DE MAZOIRES**

29 OCT. 2012

ARDES COMMUNES

*L'an deux mil Douze, le 13 Septembre, les membres du Conseil municipal de la commune de MAZOIRES, se sont réunis en session ordinaire au lieu habituel de leurs séances après convocation légale sous la présidence de Mr GOUEZEC, Maire.*

*Etaient présents : GOUEZEC, CHABRILLAT, CHARROIN Olga, CHABRUT, JALICOUX, LEVET Jean Michel, LEVET Patrick, VERDIER,*

*Etaient absents : GERBAL Edith, FOURNIER, SERRE*

*Date de la convocation : 06 Septembre 2012*

*Mr Patrick LEVET est élu secrétaire de séance*

Reçu à la Sous-Préfecture  
d'ISSOIRE, le

16 OCT. 2012



**OBJET : Approbation du Plan de zonage d'assainissement**

***Vu la Loi n° 92-3 du 03 janvier 1992 sur l'Eau ;***

***Vu le décret n° 94-469 du 3 Juin 1994 et notamment son article 3 relatif à la collecte et au traitement des eaux usées mentionné à l'Article L2224-10 du Code Général des Collectivités territoriales ;***

***Vu le Code de l'Urbanisme modifié par les textes susvisés et notamment ses articles L 123-3-1 et R123-11 ;***

***Vu la délibération du Conseil municipal du 31 Mars 2010 qui propose le plan de zonage de l'assainissement ;***

***Vu l'Arrêté du 10 Novembre 2011 soumettant le plan de zonage de l'assainissement à l'enquête publique ;***

***Vu les conclusions du Commissaire enquêteur qui préconise un assainissement collectif pour l'ensemble du bourg de Mazoires et propose de maintenir les autres villages, hameaux et écarts en zone d'assainissement autonome***

***Le Conseil municipal, sur proposition de Mr le Maire, après avoir entendu le rapport du Commissaire enquêteur et pris acte de son avis favorable, décide à l'unanimité des présents d'approuver le plan de zonage tel qu'il lui est présenté avec un assainissement collectif pour le bourg de Mazoires et un assainissement autonome pour le reste de la commune. Il donne pouvoir à Mr le Maire pour signer tous les actes rendant exécutoire le zonage d'assainissement***

***Fait et délibéré les jours, mois, an que dessus***

***Pour copie conforme***

**Le Maire,  
J.F.Gouezec**





DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME  
COMMUNE DE MAZOIRES

CARTE DE ZONAGE PROPOSÉE  
(VALIDÉE PAR LA MAIRIE)

09/06/2018	1/000/1/000	Projet de loi	F. THURIEFF
Int.	Etat	Municipalité	YVES
Fond de Plan émis par : SAFEGE		Nom de l'éditeur : CDR001_A55_MAZOIRES.dwg	

**SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT**

Numéro de plan	1-B	 Agence de CHARENTAIS 14 Rue, Route des Thermes, 17100 16014 CHARENTAIS CEDEX Tél. 02 47 19 80 00 Fax. 02 47 19 80 00 E-mail. Agence.Charentais@safegep.fr
Numéro d'étude	CH00031	
Echelle	1/5 000	
Chef de projet	F. THURIEFF	

LEGENDE
Zone de protection
Zone de captation
Collectif proposé



DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME  
COMMUNE DE MAZOIRES

CARTE DE ZONAGE PROPOSÉE  
(VALIDÉE PAR LA MAIRIE)

03/06/2013	AMOULET	Président maire	F. TIBBET
Int.	Dir.	Nom	Verité
Nom du fichier: C03001_ASD_MAZOIRES.dwg			

**SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT**

Número de plan	1-A	 Agence de CHARENTAIS 74 rue, Avenue des Théâtres, B.P. 63 16100 CHARENTAIS LEZ CROIX Tél. 04 75 19 59 80 Fax. 04 75 19 59 89 E-mail: Agence.Charentais@orange.fr
Número d'étude	C03001	
Echelle	1:5 000	
Chef de projet	F. TIBBET	

**LEGENDE**

	Terrain à protéger
	Zone à protéger
	Zone à surveiller